

Conseil communal de Lausanne

Initiative : interpellation urgente
Titre : Quelles économies, respectivement restrictions, d'énergie à Lausanne ?
Initiant-e(-s) : Pauline BLANC

La situation énergétique est inquiétante voire alarmante. A ce stade, les particuliers et les entreprises sont maintenant appelés à faire des économies d'énergie de manière volontaire et dans un but préventif.

Quelle est la situation lausannoise ?

Lausanne, quatrième plus grande ville de Suisse, a évidemment un rôle à jouer dans une situation telle qu'actuellement. En tant que productrice, fournisseuse et consommatrice d'énergie, notre Ville est touchée en plusieurs aspects.

A ce jour, la Confédération mise sur la responsabilité individuelle et collective. Les particuliers et entreprises ont d'ores et déjà reçu des indications et conseils afin d'économiser l'énergie. Dans ce contexte anxiogène, les prix de l'énergie flambent.

Cette interpellation urgente a donc pour but de préciser quelles mesures sont et seront prises par la Ville dans le cadre de cette potentielle crise énergétique à venir.

Nous posons les questions suivantes à la Municipalité :

- Quelle est la consommation globale d'énergie sur le territoire lausannois ? La proportion par rapport au nombre d'habitants est-elle dans la moyenne nationale ?
- Les résultats du programme Equiwatt ont-ils permis de réduire la consommation d'énergie ? La Municipalité entend-elle notamment renforcer ce programme ?
- Quelle est la consommation d'énergie des bâtiments administratifs de la Ville 1) globalement et 2) chauffage en particulier.
- Quelle est la consommation d'énergie des bâtiments scolaires de la Ville ?
- Quelles sont les mesures envisagées par la Ville pour réduire la consommation d'énergie de manière générale ? Et dans les bâtiments dont la Ville est propriétaire et qu'elle occupe pour ses locaux administratifs ? Et dans les bâtiments dont elle est propriétaire et qu'elle loue à des particuliers ou à des entreprises ? Et dans les bâtiments scolaires en particulier ?
- La Municipalité s'est-elle fixé un objectif de réduction de sa consommation d'énergie sur le court terme (d'ici les prochaines semaines) dans le cadre précis de cette potentielle crise à venir ?
- A quels degrés sont chauffés les bâtiments administratifs de la Ville ? Et les bâtiments scolaires ? Est-ce que cette température va être revue à la baisse, le cas échéant dans quelle proportion ?
- Quelles sont les mesures envisagées par la Ville pour les particuliers et entreprises en cas de restriction d'énergie et avec quel accompagnement ?

Conseil communal de Lausanne

- Quid des gros consommateurs (ex. : CHUV) ? Est-ce qu'ils ont été clairement identifiés par les SIL ? Quelles mesures sont prises par rapport à eux et quel accompagnement ?
 - Les technologies actuelles permettent-elles à la Ville de stocker le gaz et l'électricité ?
 - En cas de restriction d'énergie, est-ce que les SIL vont imposer des restrictions aux communes qui se trouvent dans leur zone de desserte ?
-

Lausanne, le 13 septembre 2022

Pauline BLANC

Signataire(s) :



Nothilde Reubsd



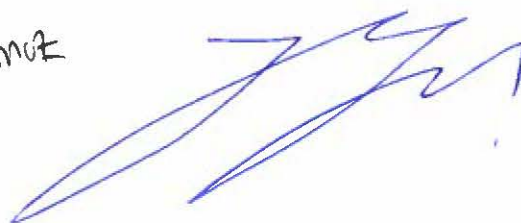
Mathieu Canal



Diane Wild



VINCENT VANUANCE



Denise Gomin

